



Communiqué de presse

Palmarès de la 11^e session de labellisation EcoJardin

Fin novembre, 34 nouveaux sites se sont vus décerner le label national EcoJardin, référence de gestion écologique des espaces verts et 36 ont été renouvelés.

Aux 17 sites déjà labellisés au mois de juin 2017, ce sont **34 nouveaux** qui viennent s'ajouter pour cette session de novembre. Dix nouveaux gestionnaires, publics et privés, se sont engagés dans la démarche : **5 communes (Bassens, Cenon, Floirac, Lormont et Nice), 3 entreprises (Efidis, Humanis et I3F), l'université Paris-Diderot et la fondation Alain de Rosanbo.**

Les **villes de Besançon, Dijon, Grenoble, la Métropole de Bordeaux** et les entreprises **Batigère, ICADE, Suez Eau France et Véolia Eau**, déjà engagées dans la démarche, ont quant à elles profité de cette session pour faire labelliser de nouveaux espaces verts.

L'intérêt du renouvellement se confirme avec **61 sites** labellisés cette année. Après un taux de renouvellement de **95% pour les labellisés de 2012, 94 % pour ceux de 2013**, les trois-quarts des sites labellisés en 2014 ont déjà été renouvelés. Le dernier quart sera analysé à la première session 2018. Les rapports montrent que tous les gestionnaires ont amélioré ou maintenu leurs pratiques dans les différents domaines du référentiel. En trois ans, les équipes ont pu progresser sur les points faibles identifiés lors du premier audit grâce aux préconisations des auditeurs.

Depuis le lancement du label en 2012, **392 sites**, répartis sur **12 des 13 régions métropolitaines**, ont obtenu la labellisation EcoJardin qui vise à encourager l'adoption de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement. Ce label valorise le travail des jardiniers gestionnaires des espaces verts et sensibilise les usagers aux problématiques du développement durable ainsi qu'aux pratiques écologiques des espaces verts. Les informations sur les sites labellisés sont accessibles à tous sur www.label-ecojardin.fr

L'organisation du label national EcoJardin se veut pédagogique et transparente. Elle repose sur une gouvernance associant trois parties indépendantes entre elles :

- Plante & Cité, plateforme nationale d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage, propriétaire du label et qui en établit le référentiel avec l'appui d'un comité technique ;
- Natureparif, agence régionale pour la biodiversité en Île-de-France, animateur de la procédure d'attribution qui s'appuie sur un comité de labellisation pluraliste composé de représentants des collectivités territoriales, des entreprises, des scientifiques, des associations environnementales et de l'État ;
- des organismes indépendants chargés de l'audit des sites présentés.

Les observations statistiques montrent des informations utiles sur l'évolution des pratiques. L'analyse fine des données recueillies permet de mettre à jour les points sur lesquels nous devons collectivement encore progresser, comme le suivi de la faune et de la flore ou la connaissance de la biodiversité des sols.

Informations sur les sites labellisés et les procédures d'inscription sur www.label-ecojardin.fr

**Contacts Presse : Jonathan Flandin – Chargé de mission Écologie Urbaine Natureparif, Tél. : 01 77 49 76 10
Ludovic Provost – Chargé de communication Plante & Cité – Tel 02 41 72 38 15**

Sites ayant obtenu le label EcoJardin au titre de l'année 2017 (Deuxième session)

(R) = Renouvellement

Auvergne-Rhône-Alpes

LYCEE HORTICOLE DE LYON-DARDILLY (R)

CFPH D'ECULLY (R)

VILLE DE GRENOBLE
PARC DES CHAMPS ELYSÉES (R)
VERGER ESSEN'CIEL

VILLE DE LYON
JARDIN DES PLANTES ET
AMPHITHÉÂTRE DES TROIS
GAULES (R)
TRAME VERTE QUARTIER
NATURE CHAMPVERT (R)

Bourgogne-Franche-Comté

SUEZ EAU FRANCE
CHAMP CAPTANT DES GORGETS

VILLE DE BESANÇON
SQUARE COLUCHE
SQUARE COPIN

VILLE DE DIJON
LAC KIR ET PROMENADE DE
L'OUCHE

Bretagne

**FONDATION ALAIN DE
ROSANBO**
CHÂTEAU DE ROSANBO

Centre-Val de Loire

HUMANIS
OLIVET

Île-de-France

BATIGERE

PUTEAUX FRAGONARD
PARIS PÂLI-KAO
PARIS STENDHAL
SURESNES POMPIDOU 2
SARTROUVILLE JUSSIEU
RÉSIDENCE HARDY
RÉSIDENCE NOBEL
RÉSIDENCE ROUGEMONT
MONTGERON PRAIRIE DE L'OLY

BOUYGUES CONSTRUCTION
CHALLENGER (R)

EFIDIS
RÉSIDENCE LES FOLIES
LES BLEUETS

GEcina
VOUILLÉ (R)
DÉFENSE OUEST (R)

I3F
RÉSIDENCE I3F- LABICHE
RESIDENCE I3F JACQUE HENRI
LARTIGUE
RESIDENCE I3F VILLA SAINT
MARTIN

ICADE
PARC DE COLOMBES
CRYSTAL PARK

UNIVERSITE PARIS DIDEROT
STATION D'ÉCOLOGIE
FORESTIÈRE

VEOLIA EAU
RÉSERVOIR DE SACLAY
LES SORBIERS

VILLE DE PARIS
SITE SECONDAIRE CHAMPLAIN
(R)
SITE SECONDAIRE CARPEAUX (R)
SITE PRINCIPAL MARTIN LUTHER
KING (R)
SITE SECONDAIRE CLAIRE
MOTTE (R)

SITE SECONDAIRE PASSY (R)
SITE SECONDAIRE LANNES (R)
SITE PRINCIPAL DE LA PORTE DE
ST CLOUD (R)
SITE PRINCIPAL CITROËN (R)
SITE SECONDAIRE CLOS
FEUQUIÈRES (R)
SITE PRINCIPAL ATLANTIQUE (R)
SITE PRINCIPAL RENÉ LE GALL
(R)
SITE PRINCIPAL DU PARC DE
CHOISY (R)
SITE SECONDAIRE VIADUC DES
ARTS (R)
SITE SECONDAIRE REUILLY/PAUL
PERNIN (R)
SITE PRINCIPAL DEBERGUE
RENDEZ-VOUS (R)
SITE PRINCIPAL RICHARD
LENOIR (R)
SITE PRINCIPAL DU PARC
MONCEAU (R)
SITE SECONDAIRES ARÈNES DE
LUTÈCE (R)
SITE SECONDAIRE LOUIS XIII (R)
SITE SECONDAIRE FLANDRE
TANGER MAROC (R)
SITE PRINCIPAL LÉON FRAPIÉ (R)
SITE PRINCIPAL EOLE (R)

Nouvelle Aquitaine

BORDEAUX METROPOLE
CIMETIÈRE DE PESSAC

VILLE DE CENON
PARC PALMER
PARC DU CYPRESSAT

VILLE DE BASSENS
PARC PANORAMIS
DOMAINE DE BEAUVAL

VILLE DE FLOIRAC
DOMAINE DE LA BURTHE

VILLE DE LORMONT
PARC DE L'ERMITAGE

Occitanie

VILLE D'ALES

PARC MÉDITERRANÉEN DE
CONILHÈRES (R)

Pays de la Loire

VILLE D'ANGERS

PARC DE LOISIR DU LAC DE
MAINE (R)

PARC DU HUTREAU (R)

LAC DE MAINE ABORDS ETHIC

ETAPE ET PLAGE (R)

VILLE DE NANTES

CIMETIÈRE TOUTES AIDES (R)

PARC DES OBLATES (R)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

VILLE DE NICE

JARDIN DU MONASTÈRE DE
CIMIEZ / BOIS SACRÉ